

## **Appel à Candidature 1<sup>er</sup> Prix National de la Métrologie Année 2017**

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce annonce qu'un appel à candidature au Prix National de la Métrologie est ouvert à partir du 1er mars 2017 et ce, en vertu du décret gouvernemental n°1152 du 16 août 2016.

Ce prix est attribué aux institutions publiques ou privées implantées en Tunisie ainsi qu'aux chercheurs de nationalité tunisienne résidents en Tunisie.

- **Modalités de participation :**

Tout candidat au prix peut télécharger le dossier de participation à partir de l'adresse ci-après [www.anm.nat.tn](http://www.anm.nat.tn) et ce, à compter de la date de publication du présent avis, ou retirer le dossier de participation au siège de l'Agence Nationale de Métrologie - 5, rue Sindbad, Immeuble COMAR 1001 Tunis.

- **Date limite d'envoi des dossiers :**

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le **31 mars 2017** sous pli fermé au nom du Ministre de l'Industrie et du Commerce – à l'adresse du ministère de l'Industrie et du Commerce - **Angle entre les Rues Ghana et Pierre de Coubertin et Hedi Noura à Tunis-Tunisie**, portant la mention suivante :

**« NE PAS OUVRIR ».**

**« Prix National de la Métrologie –20 mai 2017 »**

Le cachet du bureau d'ordre central du ministère faisant foi.

L'enveloppe globale fermée par un ruban adhésif, renfermant le dossier de candidature, comporte deux enveloppes:

- Une **enveloppe A** renfermant les documents administratifs.
- Une **enveloppe B** renfermant les documents techniques.

- **Documents à fournir :**

- ✧ **Documents administratifs :**

- Une demande de participation au concours du Prix National de la Métrologie.
- Une déclaration sur l'honneur de non faillite.
- Une attestation fiscale valable à la date limite de remise de candidature.
- Une attestation d'affiliation à un régime de sécurité sociale valable à la date limite de remise de candidature.

- ✧ **Documents techniques :**

- Une fiche d'identification ;
- Une lettre d'engagement du chercheur indépendant ;
- La réponse au questionnaire.

- **Documents téléchargeables :**

- Le règlement du Prix National de la Métrologie ;
- Le dossier de candidature ;
- La déclaration sur l'honneur de non faillite.

• **Barème d'évaluation :**

	<b>Critères</b>	<b>Eléments d'appréciation</b>	<b>Barème</b>	<b>Notation</b>
<b>A</b>	Contexte du projet et son application	Organisation de la Métrologie	<b>10</b>	20
		Bonnes pratiques	<b>10</b>	
<b>B</b>	Caractère innovant et reproductibilité de la démarche adoptée	Nouveauté	<b>5</b>	20
		Gestion des ressources techniques	<b>7,5</b>	
		Application industrielle	<b>7,5</b>	
<b>C</b>	Impacts durables	Gestion des ressources humaines	<b>10</b>	20
		Gestion des ressources financières	<b>10</b>	
<b>D</b>	Valeur ajoutée au système national de métrologie	Développement du système national de métrologie	<b>10</b>	10
<b>E</b>	Reconnaissance nationale ou internationale	Reconnaissance mutuelle	<b>12</b>	30
		Accréditation	<b>8</b>	
		Certification	<b>5</b>	
		Publication scientifique	<b>5</b>	
			<b>TOTAL</b>	<b>/ 100</b>

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'Agence Nationale de Métrologie par email : [pnm@anm.nat.tn](mailto:pnm@anm.nat.tn), par fax : 71 125 001 ou par Tél : 71 125 013/ 71 125 030.